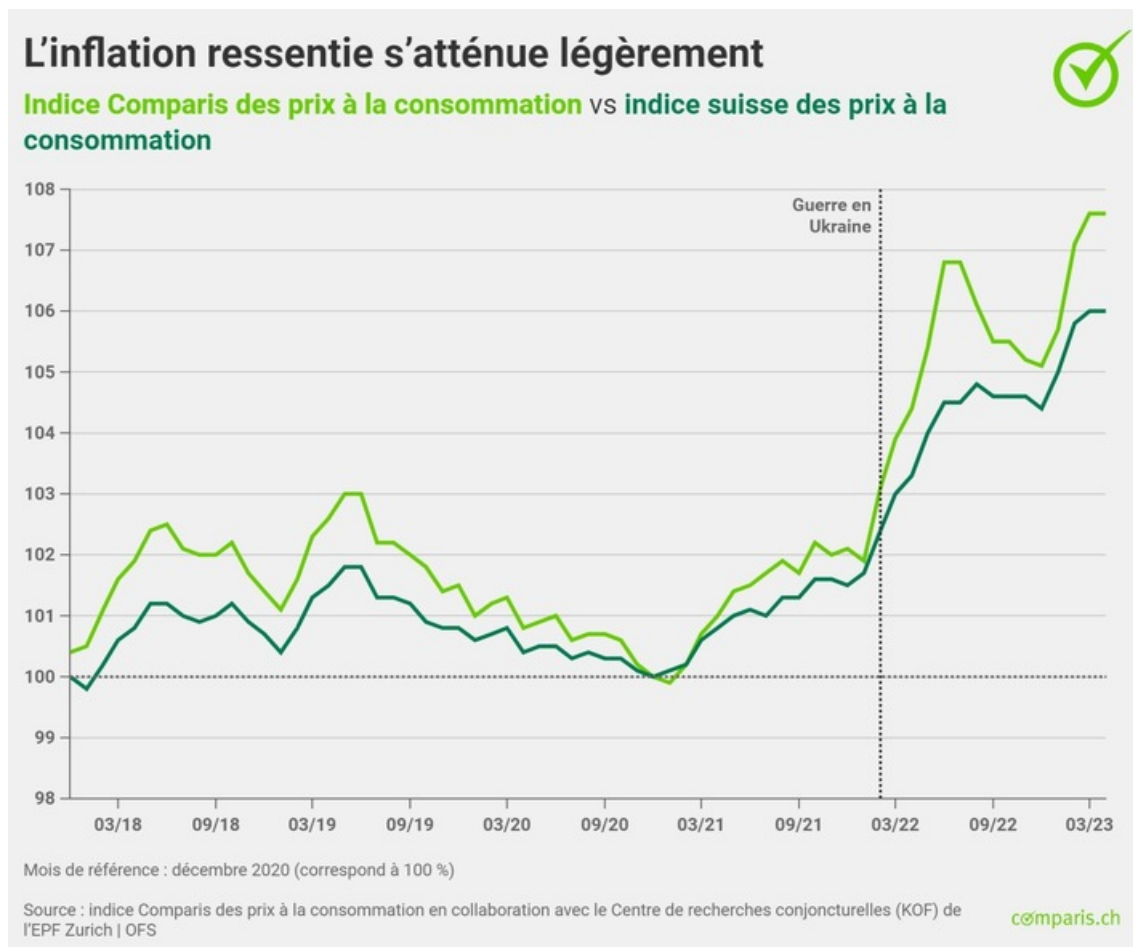


17.05.2023 – 00:30 Uhr

Communiqué de presse : Inflation : pour un apéritif, il faut maintenant déboursier davantage



Communiqué de presse

Indice Comparis des prix à la consommation avril 2023

Inflation : pour un apéritif, il faut maintenant déboursier davantage

En avril, les prix des biens de consommation courante ont augmenté de 3,1 % par rapport au même mois de l'année précédente et continuent d'évoluer à un niveau très élevé. C'est ce que révèle l'indice Comparis des prix à la consommation*. « Au cours des douze derniers mois, les denrées alimentaires ont vu leurs prix s'envoler. Avec le printemps, vient le temps des apéritifs en plein air. Mais pour s'offrir ce petit plaisir, les consommatrices et consommateurs doivent maintenant déboursier bien plus qu'auparavant », déclare Dirk Renkert, expert Argent chez Comparis. En effet, le prix de la bière, de l'eau minérale naturelle, des boissons sucrées ainsi que des liqueurs et apéritifs a considérablement augmenté.

Zurich, le 17 mai 2023 – L'indice Comparis des prix à la consommation, établi en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF Zurich, mesure l'inflation telle qu'elle est ressentie par les consommatrices et les consommateurs. Pour ce faire, seule l'évolution des prix des biens de consommation courante est prise en compte, par exemple ceux des denrées alimentaires, des médicaments et des vêtements. Le taux d'inflation est calculé abstraction faite des loyers et des biens durables.

Ainsi, selon l'indice Comparis des prix à la consommation, les biens du quotidien en Suisse ont augmenté de 3,5 % entre avril 2022 et avril 2023. L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) établi par l'Office fédéral de la statistique (OFS) rend compte quant à lui d'une hausse de 2,6 %.

Niveau d'inflation inchangé par rapport au mois précédent

Par rapport à mars 2023, les prix du panier suisse Comparis n'ont pas bougé (IPC : identique également). Le mois précédent, les coûts des biens de consommation courante s'étaient renchérissés de 0,5 % (IPC : +0,2 %).

« Dans l'ensemble, l'inflation continue d'évoluer à un niveau très élevé. On ne peut pas parler de détente », affirme Dirk Renkert, expert Argent chez Comparis.

Plus forte hausse des prix par rapport au mois précédent

En avril, divers produits se sont renchériés par rapport au mois de mars. Les prix des transports aériens sont ceux qui ont le plus fortement augmenté : ils enregistrent une hausse de 6,1 % (mars : +9,8 %). Les consommatrices et consommateurs de voyages à forfait doivent également déboursier plus pour ce type de produit, dont les prix ont progressé de 4,9 % en avril (mars : +7,0 %).

« À l'heure actuelle, les personnes voyageant en avion doivent avoir les nerfs solides : outre les grèves persistantes et le manque de personnel qualifié dans les aéroports, les tarifs des vols ne cessent d'augmenter. Et rien ne laisse entrevoir une tendance à la baisse », estime D. Renkert

Les vêtements pour femmes (+3,9 %), les vêtements pour enfants (+3,3 %) et les petits appareils électroménagers (+2,4 %) figurent toujours dans le top 5 des produits les plus chers.

Forte hausse du prix des apéritifs

Les denrées alimentaires ont vu leurs prix fortement augmenter par rapport à l'année précédente. Les apéritifs n'y échappent pas. Ainsi, les prix des bières ont progressé de 7,7 %, ceux des boissons sucrées et de l'eau minérale naturelle de 7,0 %, ceux des liqueurs et des apéritifs de 5,6 %. Enfin, les jus de fruits et de légumes subissent une augmentation de 5,1 %.

Plus forte baisse des prix sur douze mois

Il y a douze mois, en revanche, les consommatrices et consommateurs payaient leur carburant bien plus cher qu'en avril 2023. Selon l'analyse de Comparis, les prix ont chuté de 10,4 % sur un an. Les prix des autres prestations de santé enregistrent la seconde plus forte baisse (-3,6 % par rapport à avril 2022).

Les prix des services de télécommunication (-3,4 %), des supports de stockage et contenus (-3,3 %) ainsi que ceux des médicaments (-2,5 %) ont également baissé.

Inflation : la Suisse loin derrière en comparaison européenne

Au-delà des frontières, on constate que sur douze mois, le renchérissement a été plus faible en Suisse que dans la zone euro. Selon Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne, les prix ont augmenté de 7,0 % dans les pays de la zone euro au cours de cette période (dans l'ensemble de l'UE : +8,3 %). En avril, le taux d'inflation s'établissait à 0,7 % (contre 0,9 % dans l'ensemble de l'UE).

« La Banque nationale suisse (BNS) essaie coûte que coûte de contenir l'inflation par des hausses de taux d'intérêt ainsi que par la vente de devises, le but étant de maintenir le franc fort et de ne pas importer l'inflation de l'étranger. En comparaison internationale, les résultats sont probants. », explique Dirk Renkert.

Plus forte inflation chez les couples de 65 ans ou plus sans enfants

Les couples de 65 ans ou plus sans enfants représentent la catégorie pour laquelle l'inflation s'est fait le plus ressentir au cours des douze derniers mois. Le taux de l'inflation telle qu'ils la ressentent par rapport à l'an dernier s'élève à 3,4 %. Pour eux, le coût de la vie a également augmenté de 0,1 % en avril par rapport au mois précédent.

Si l'on s'en tient aux chiffres, parmi tous les ménages, ce sont les personnes de moins de 65 ans vivant seules qui ressentent le moins le renchérissement. Avec un indice établi à 107,1 points, l'inflation ressentie par les personnes de cette catégorie s'élève à 2,9 % sur les douze derniers mois.

Les ménages appartenant à la classe de revenus les plus élevés sont ceux qui ressentent le plus l'inflation

Sur la base des revenus, c'est pour la catégorie qui gagne le plus que la vie s'est le plus renchérie par rapport à l'année dernière. Son indice des prix à la consommation a progressé de 3,4 %. En avril, le renchérissement se situait à 0,1 %.

La classe de revenus intermédiaires à élevés a été la moins touchée par le renchérissement. Pour elle, les prix ont augmenté de 2,9 % depuis l'an passé, mais sont restés inchangés le mois dernier.

L'inflation la plus basse en Suisse italienne

La comparaison des régions linguistiques révèle que la Suisse alémanique et la Suisse rhéto-romane ont enregistré l'inflation la plus élevée par rapport à l'an passé : elle s'y établit à 3,2 %. En avril, le niveau des prix a augmenté de 0,1 %.

Le renchérissement le plus bas par rapport à l'année précédente a été enregistré en Suisse italienne, où il s'élève à 2,8 %. Par rapport au mois précédent, le coût de la vie dans cette région a baissé de 0,1 % en avril.

*** Indice Comparis des prix à la consommation**

L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) mesure l'évolution des prix sur la base d'un panier représentatif d'environ 1050 biens et services. L'inflation se caractérise par une baisse persistante de la valeur monétaire ou par une augmentation du niveau moyen des prix. L'IPC comprend 12 catégories principales, parmi lesquelles on trouve les investissements à long terme et les loyers. En revanche, les grands postes de dépenses, tels que les primes des assurances sociales ou les impôts directs, ne sont pas pris en compte. L'IPC ne reflète donc pas l'inflation telle qu'elle est réellement ressentie par les consommatrices et les consommateurs.

Établi en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF Zurich, l'indice Comparis des prix à la consommation reflète le ressenti de l'inflation en excluant les montants des loyers et les prix des biens durables tels que les voitures de tourisme et les meubles pris en compte dans les données de l'IPC. Par ailleurs, Comparis tient explicitement compte de facteurs tels que le type de ménage, la catégorie de revenus et la région linguistique.

Les données à la base de l'indice Comparis des prix à la consommation sont issues de l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) ainsi que de l'enquête sur le budget des ménages (EBM). Les pondérations pour les nouveaux indices de prix sont établies sur la base de l'EBM. Sont ensuite calculés les [indices-chaînes de Laspeyres](#) avec les séries de prix de l'IPC. L'indice de base est celui de décembre 2017 (correspond à 100 %).

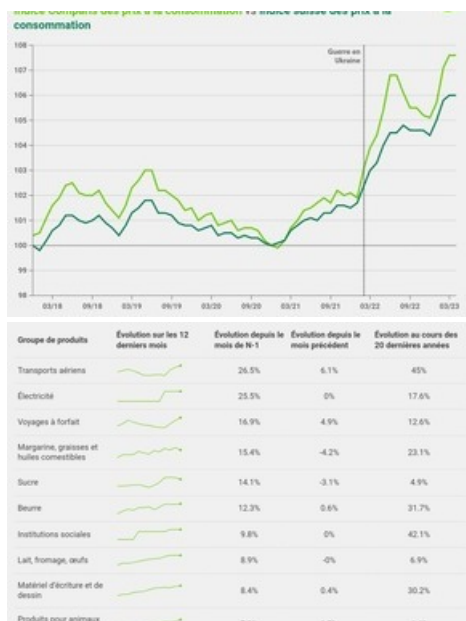
Pour en savoir plus :

Dirk Renkert
Expert Argent
Téléphone : 044 360 53 91
E-mail : media@comparis.ch
comparis.ch/hypoPlus

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs de télécommunications. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. Fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler, l'entreprise compte près de 200 collaboratrices et collaborateurs à Zurich.

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100906789> abgerufen werden.